



COMMUNIQUÉ

Montpellier le 31/03/20

La CCAS met à disposition ses villages vacances dans le cadre de la crise sanitaire liée au Coronavirus.

Sollicitée par les services de l'Etat, la CCAS a proposé d'accueillir dans ses villages vacances des personnes en situation de précarité nécessitant un confinement, ainsi que des personnels soignants.

En raison de l'épidémie en cours, tous les villages vacances de la CCAS ont été fermés jusqu'à la fin du mois de juin 2020 et sont donc inoccupés à ce jour.

Par conséquent, suite aux premières sollicitations des Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), et, en cohérence avec les valeurs de solidarité portées par l'organisme, la CCAS a informé le Ministre de la Santé qu'elle mettait à la disposition de l'État l'ensemble de ses structures.

Ce sont donc 45 villages vacances et 70 accueils collectifs de mineurs, sur l'ensemble du territoire national, qui sont proposés pour répondre aux besoins des populations les plus fragiles et des soignants.

Concrètement, pour les premiers villages vacances identifiés, il s'agit de mettre en place des centres d'hébergement temporaire qui seront gérés par les services de la préfecture, les Agences Régionales de Santé en lien avec des structures associatives.

Pour ce qui concerne la CMCAS Languedoc, à ce jour nous avons eu une sollicitation de mise à disposition du site d'Aimargues par la Préfecture du Gard en lien avec La Croix-Rouge.

La mise à disposition est effective depuis mardi 31 mars 2020 avec remise des clés en présence de La Croix-Rouge, le directeur de la Cohésion Sociale du Gard ainsi que du président de la CMCAS, Patrick Coulet. Le village vacances d'Aimargues recevra des personnes sans domicile fixe ou en difficultés sociales détectées au COVID 19. La solidarité est un des piliers des Activités Sociales de l'Énergie. Elle guide le choix de vos élus et s'incarne dans toutes les actions déployées quotidiennement : promotion du vivre-ensemble, solidarité intergénérationnelle, aide aux plus fragiles, bénévolat.

Dignité, Justice, Solidarité !!! Plus que jamais ces valeurs fondatrices de notre organisme sont d'actualité et une fois de plus les Activités Sociales sont au rendez-vous.

Tout comme en 2016, où nous avons mis à disposition nos villages vacances en accueillant des réfugiés adultes, des familles ainsi que des mineurs isolés, il nous semble évident de répondre positivement aux sollicitations des pouvoirs publics.

Cette décision est en accord avec l'engagement historique des Électriciens et Gaziers en faveur des populations fragilisées.

Contact : Patrick Coulet – 06 83 71 58 34 - Patrick.coulet@asmeg.org

CMCAS Languedoc 17 rue du Pont de Lattes

34000 Montpellier

La CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales des Industries électriques et gazières)

Depuis plus de 50 ans, la CCAS, bâtisseur des valeurs de justice, de solidarité et de dignité, est au service des électriciens et gaziers. Elle s'efforce de promouvoir la place de l'humain dans la société et défend le droit aux vacances pour tous, l'accès aux loisirs, au sport, à la culture. Elle développe des solutions nouvelles pour l'accès à la santé et à la restauration. Elle s'engage auprès de nombreux partenaires du tourisme social et de l'économie sociale et solidaire.

En 2019, la CCAS a accueilli plus de 72 000 familles en séjours adultes, 29.000 enfants en colos, et servi 3.5 millions de repas. Dans le même temps, son engagement culturel s'est affirmé avec notamment 1 100 initiatives culturelles programmées.

Ses 670.000 bénéficiaires ont également souscrit, par son biais, 443.000 contrats d'assurance.